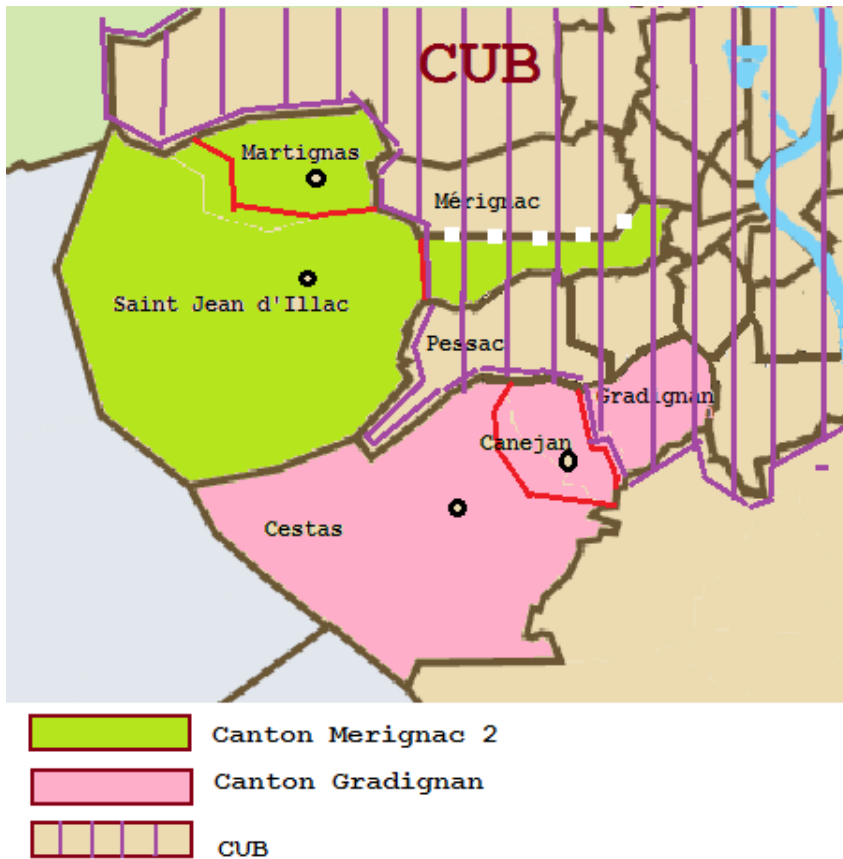


Interco et géopolitique, ou le peu de logique des cantons et des CdC !



Comme le montre cette carte, dans le cas d'une intercommunalité à deux (ou à quatre), le territoire des cantons ne respecte pas celui des EPIC.

Il y aura deux cantons à cheval et sur le territoire de l'intercommunalité et sur le territoire de la Communauté Urbaine de Bordeaux.

Notons d'ailleurs qu'être conseiller général de la CUB ne rebute pas notre élu !

C'est un des points que la réforme des collectivités territoriales doit corriger.

Comment intégrer les attentes de la CUB sur deux grosses communes (Mérignac et Gradignan) tout en préservant les intérêts de communes bien plus modestes ?

Sur cette autre carte, le tracé d'une CdC à quatre met en évidence la coupure entre les territoires de Martignas - Saint Jean d'Illac et ceux de Cestas - Canéjan .

Le double tracé, autoroute et voie ferrée, dont le franchissement n'est aisé qu'au seul point de Pierroton met bien en évidence que les points d'intérêt communautaire seront difficiles à trouver maintenant qu'il n'y a plus de projet de contournement ouest de Bordeaux

